



**COMMUNIQUE**  
Paris, le 24/04/2015

## TARIFS DES PEAGES : LES DEPUTES ADOPTENT UN AMENDEMENT DISCRIMINATOIRE

**Suite à l'examen par la Commission spécialisée du projet de « loi pour la transition énergétique et la croissance verte », un amendement a été adopté le 14 avril 2015. Celui-ci vise à mettre en place une tarification « inversement proportionnelle au nombre de passagers présents dans un véhicule (...) qui emprunterai[t] les voies d'autoroutes. » Voté par l'Assemblée nationale, cet article doit maintenant passer en nouvelle lecture au Sénat et être soumis au vote des sénateurs. Aujourd'hui, vendredi 24 avril 2015, « 40 millions d'automobilistes » dénonce un projet irréalisable et appelle les sénateurs à retirer l'amendement.**

Le projet de loi relatif à la transition énergétique fait l'objet de vifs débats au sein des assemblées parlementaires depuis le mois de septembre 2014 ; le texte original a déjà fait l'objet de nombreuses modifications à l'initiative des commissions spécialisées saisies. Les dernières en date, apportées par l'Assemblée nationale, concernent la mise en place aux péages d'autoroute d'une tarification qui tiendrait compte du nombre de personnes occupant le véhicule (amendement n°CSENER147, projet de loi n°2611 modifié par le Sénat, art. 9 bis). **Pour lire le texte de l'amendement, suivez [ce lien](#).**

### **Une mesure discriminatoire**

Pour « 40 millions d'automobilistes », il s'agit d'une mesure totalement injuste, dans le sens où il est question d'octroyer un tarif préférentiel à certains usagers, vraisemblablement au détriment des autres. Quant à savoir qui est en droit de bénéficier de cet avantage tarifaire : « S'adressera-t-on aux seuls covoitureurs ou prendra-t-on également en compte les passagers d'un véhicule membres d'une même famille ? Les enfants seront-ils considérés comme des passagers à part entière ? » s'interroge Daniel QUERO, président de « 40 millions d'automobilistes ». « Nous encourageons les usagers à avoir recours au covoiturage et sommes favorables à des mesures dans ce sens. Mais il ne faudrait pas que, sous prétexte d'une incitation, on mette en place un système discriminatoire » précise-t-il.

## Un coût astronomique que l'utilisateur devra supporter

Aussi, l'association s'oppose fermement à la mise en place d'un tel dispositif, qui, de plus, impliquerait le recours à des moyens techniques importants et très onéreux, dont le coût serait forcément supporté par les usagers des autoroutes, via une augmentation du prix des péages. Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association, est indigné : « Comment peut-on adopter un amendement aussi fou ? La mise en place d'un tel système pour vérifier le nombre de personnes dans chaque voiture coûtera des millions d'euros aux usagers de la route. Ne va-t-on pas tirer de leçon de l'écotaxe poids-lourds qui a été abandonnée il y a quelques mois ? »

Les automobilistes ne sommes pas dupes ! Pour l'association, cet amendement ne servirait qu'à camoufler la suppression de l'écotaxe, puisque la dette de l'Etat s'élève à plus d'un milliard d'euros et le manque à gagner atteint 800 millions d'euros par an.

« 40 millions d'automobilistes » appelle donc les sénateurs à rejeter purement et simplement cet amendement lorsqu'il leur sera soumis.

Retrouvez tous nos communiqués en exclusivité sur [www.fil-conducteurs.com](http://www.fil-conducteurs.com), avant leur diffusion.  
Inscrivez-vous dès maintenant, et venez échanger avec nous sur l'actualité ! [Cliquez ici](#)

### CONTACT :

Attachée de presse : Julie HAMEZ  
[presse@40ma.com](mailto:presse@40ma.com)  
Tél. : 02 43 50 06 35  
Port. : 06 10 07 48 26



[www.fil-conducteurs.com](http://www.fil-conducteurs.com)



@40MA – 40 millions d'automobilistes  
@PChasseray – délégué général



[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)



**A propos de « 40 millions d'automobilistes »** 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'euro-péen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. Premier représentant national des automobilistes auprès des Pouvoirs Publics et du secteur économique de la route, « 40 millions d'automobilistes » rassemble plus de 320.000 adhérents, elle a aussi le soutien de l'Union Nationale des Automobile Clubs. [www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)